

Résumé

Programme de maîtrise en sciences géographiques

Faculté des lettres et sciences humaines

Octobre 2018

Description sommaire du programme

La maîtrise en sciences géographiques compte 45 crédits. Elle comprend quatre cheminements, dont trois de type recherche (géomatique, télédétection, environnements géographiques) et un seul de type cours (géodéveloppement durable).

La maîtrise vise plusieurs objectifs généraux de formation. Elle permet aux personnes d'acquérir une plus grande formation théorique et pratique; de développer des compétences de recherche spécifiques, de pratique et de mise à jour de ces connaissances; de maîtriser les concepts, les notions et la pratique des sciences et technologies géomatiques; et finalement d'amorcer une spécialisation dans le domaine des sciences géographiques.

La structure du programme varie selon les cheminements. Ainsi, les cheminements de type recherche comprennent peu d'activités pédagogiques, car la plupart des crédits sont associés aux activités de recherche. Ces cheminements partagent un tronc commun de 33 crédits comprenant le séminaire méthodologique (3 crédits), le séminaire de mémoire ou définition du projet (6 crédits), la présentation des résultats (9 crédits) et le mémoire (15 crédits). En plus, deux séminaires spécialisés (3 crédits chacun) sont obligatoires au sein des cheminements en géomatique et en télédétection. La figure suivante permet de visualiser la structure des cheminements de type recherche.

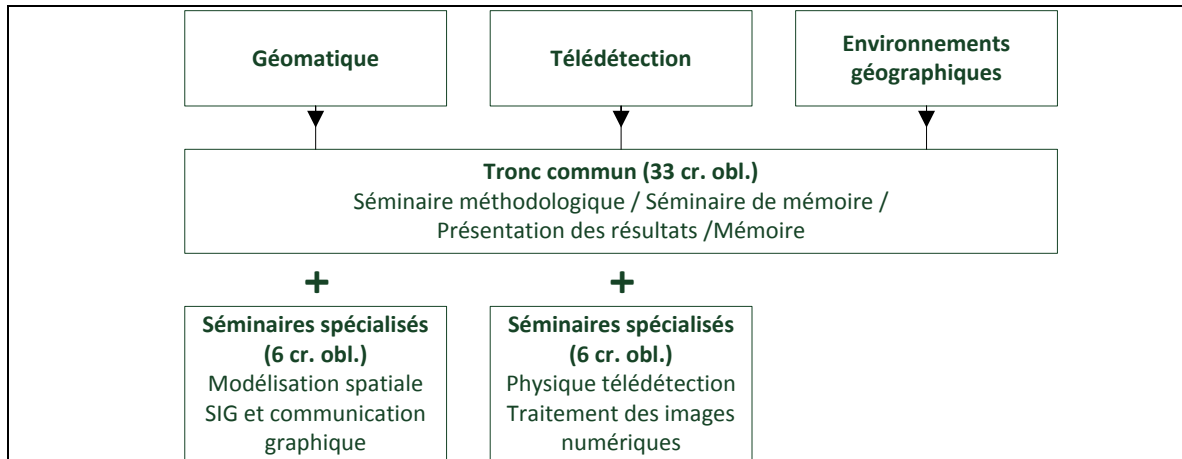
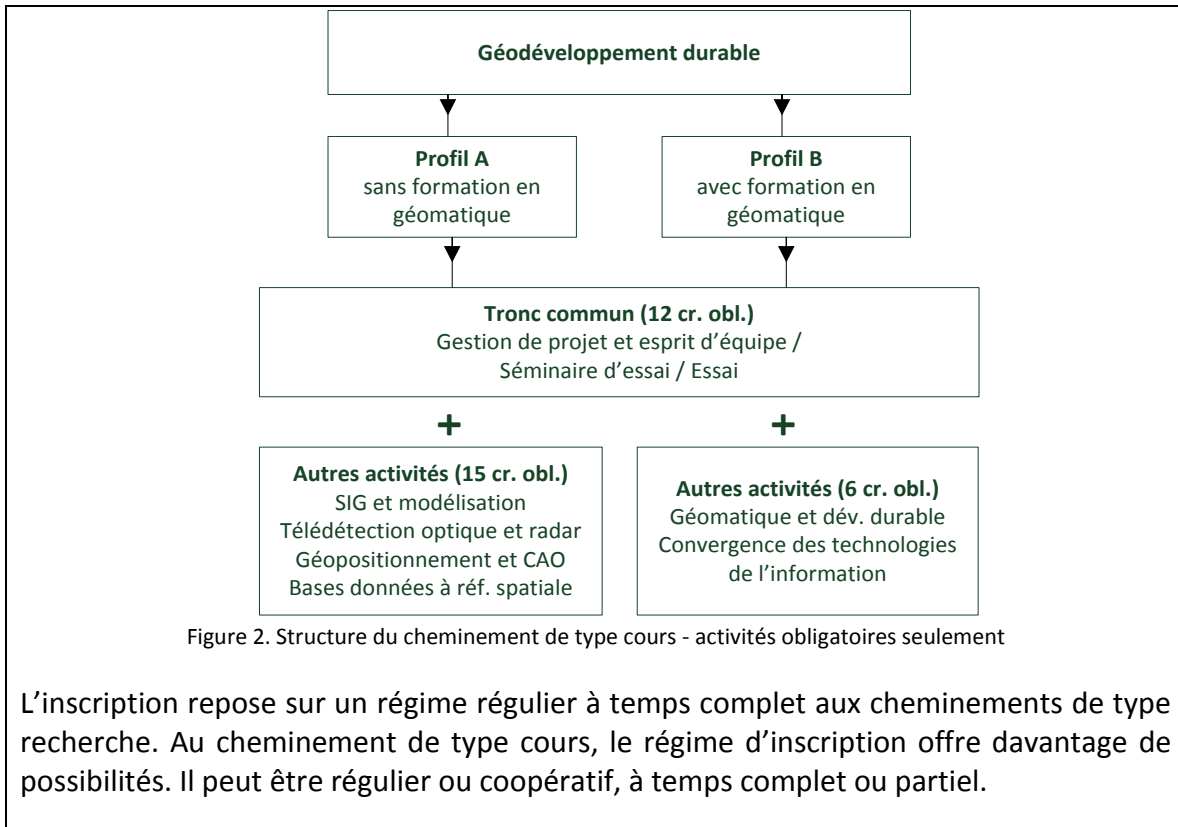


Figure 1. Structure des cheminements de type recherche - activités obligatoires seulement

Quant au cheminement de type cours, il comprend deux profils selon la formation antérieure de la personne inscrite. Le profil A est destiné aux personnes provenant d'une autre discipline que la géomatique. Le profil B s'adresse aux personnes ayant une formation de 1^{er} cycle en géomatique. Il faut mentionner que le cheminement de type cours est offert exclusivement en soirée.

Selon le profil du programme, le nombre de crédits obligatoires et à option diffère. Pour les personnes provenant d'autres disciplines, le cursus compte 27 crédits obligatoires et 18 crédits à option. À l'inverse, les personnes ayant une formation en géomatique doivent suivre 18 crédits obligatoires et 27 crédits à option. Selon le profil, cela représente de 13 à 14 activités pédagogiques. Par ailleurs, les deux profils partagent un tronc commun de 12 crédits comprenant le séminaire de gestion de projet et esprit d'équipe (3 crédits), le séminaire d'essai (3 crédits) et l'essai en géomatique appliquée (6 crédits). La figure suivante permet de visualiser la structure du cheminement de type cours.



Membres du comité d'évaluation de programme

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

- Lynda Bellalite, présidente (professeure titulaire, directrice, Département de géomatique appliquée)
- Alain Royer, membre interne (professeur titulaire, responsable de la maîtrise en sciences géographiques de type recherche, Département de géomatique appliquée)
- Richard Fournier, membre interne (professeur titulaire, responsable de la maîtrise en sciences géographiques de type cours, Département de géomatique appliquée)
- Robert Leconte, membre externe au programme (professeur titulaire, Département de génie civil, Faculté de génie)
- Mickaël Germain, membre interne (chargé de cours à forfait, Département de géomatique appliquée)
- Olivier Saint-Jean-Rondeau, étudiant (maîtrise en sciences géographiques de type recherche, Département de géomatique appliquée)
- Geneviève Crevier, technicienne et étudiante (maîtrise en sciences géographiques de type cours, Département de géomatique appliquée)

Contexte

L'actuel programme de maîtrise est en place depuis 1963. À l'origine, il porte le nom de maîtrise en géographie et confère le titre de maître ès arts. La géographie alors enseignée au Département est qualitative, essentiellement descriptive et axée sur la géographie générale ou régionale. À la faveur d'un programme de coopération avec la France, le Département accueille une quinzaine de coopérants et professeurs français dans les années 1965 à 1975. Cette conjoncture favorise le virage vers une géographie quantitative et le déploiement de nouveaux outils technologiques dont la cartographie automatisée et la télédétection. D'ailleurs, le nouveau laboratoire de télédétection créé en 1972 n'est pas étranger à ce développement. Le Département est le premier au Québec à entreprendre le virage. En 1977, le grade change pour celui de maîtrise ès sciences en géographie.

Au moment de sa création, le programme de type recherche comprend deux axes principaux, soit : la géographie physique et la géographie humaine. Au cours de la décennie suivante, les champs de spécialisation se précisent et se concentrent sur les thématiques liées à l'aménagement, le tourisme, les transports et la télédétection. En 1998, une nouvelle structure basée sur quatre cheminements est mise en place. Il s'agit des cheminements en géographie physique appliquée, en géographie humaine/aménagement, en géomatique et en télédétection.

En 2003, le programme de 1er cycle est remanié en profondeur et mène à la création de l'actuel baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement. Cette situation incite le Département à revoir son programme de maîtrise pour lequel l'arrimage des trois cycles constitue un enjeu majeur. La dernière évaluation du programme de maîtrise s'est déroulée de 2004 à 2006, période charnière pour le développement des programmes du Département.

L'évaluation donne lieu à plusieurs recommandations, dont le changement de l'appellation du programme pour celui de maîtrise en sciences géographiques, le maintien des quatre cheminements avec un renforcement de la géographie physique, la mise sur pied d'un diplôme de 2e cycle en géomatique et télédétection de même que le principe de trois séminaires thématiques obligatoires sur cinq dans chacun des cheminements.

La mise en œuvre des recommandations mène à un remaniement du programme de maîtrise où deux des cheminements sont fusionnés pour en former un nouveau. Désormais, le cheminement en environnements géographiques regroupe ceux en géographie physique et en géographie humaine/aménagement. De plus, le libellé du programme est modifié en celui de maîtrise en sciences géographiques. Le principe des séminaires obligatoires est adopté, mais limité à deux activités thématiques par cheminement. Depuis cette évaluation, la structure du programme de maîtrise de type recherche n'a pas changé. Les plus récentes modifications se limitent au retrait ou à

l'ajout de séminaires thématiques, répondant aux nouvelles tendances en matière de recherche.

Sous l'impulsion d'un remaniement du baccalauréat destiné à réduire le nombre de crédits de 110 à 90, le Département propose la création d'un nouveau cheminement de type cours à la maîtrise en sciences géographiques. Dès l'automne 2009, le cheminement en géodéveloppement durable est offert exclusivement à Sherbrooke. Il vise notamment à poser un diagnostic sur un problème lié au développement durable à l'aide d'outils géomatiques et à proposer un scénario d'intervention. Afin de faciliter l'accueil et la réussite des personnes détenant ou non une formation de 1er cycle en géomatique, deux profils sont créés dans lesquels le cursus est modulé selon la formation antérieure. La période d'admission s'échelonne sur trois trimestres. Le régime des études est possible à temps complet ou à temps partiel. Le cheminement offre la possibilité de suivre une session d'études à l'étranger au sein d'institutions universitaires avec lesquelles le Département a signé une entente. De plus, les personnes peuvent choisir entre la réalisation d'un essai ou un stage crédité en milieu professionnel.

En 2010, le cheminement est ouvert au Campus de Longueuil en visioconférence sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions et la période d'admission est réduite aux trimestres d'automne et d'hiver. Contre toute attente, le nouveau cheminement attire davantage de personnes ne détenant aucune formation en géomatique.

En 2011, des ajustements sont apportés au cheminement. L'essai devient obligatoire. Le régime coopératif est introduit et le stage n'est plus crédité dans la formation. Le Service des stages et placement est alors chargé de gérer les demandes de stages. En 2012, la période d'admission est désormais restreinte au trimestre d'automne.

En 2015, des efforts sont déployés afin d'accroître le personnel enseignant au Campus de Longueuil. Ainsi, plusieurs activités sont offertes en présentiel, en alternance entre Sherbrooke et Longueuil.

Le rapport final d'évaluation (avril 2017)

À la lumière des informations recueillies et des consultations menées, les recommandations suivantes ont été formulées.

- R. 1 Examiner la possibilité de créer une maîtrise autonome à partir du cheminement à visée disciplinaire en géodéveloppement durable.
- R. 2 Procéder aux ajustements requis dans les cheminements à visée de recherche.
- R.3 Améliorer la gestion académique du programme de maîtrise.
- R.4 Assurer le maintien d'une masse critique de professeurs-chercheurs.

- R.5 Assurer la mise à niveau des ressources matérielles, des infrastructures, des équipements et des laboratoires.

La visite des experts (novembre 2017)

Dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences géographiques, la visite des experts externes a eu lieu les 21 et 22 novembre 2017. Les deux experts qui ont accepté de participer à l'exercice sont François Cavayas, professeur à l'Université de Montréal, ainsi que Stéphane Roche, professeur à l'Université Laval. Après avoir analysé le rapport d'autoévaluation en détails, les experts ont rencontré la direction facultaire, le CEP, plusieurs enseignants et plusieurs étudiants. Ils ont ensuite chacun remis un rapport.

Les personnes expertes externes se sont clairement prononcées sur la pertinence et la qualité du programme de maîtrise en sciences géographiques de même que sur le respect de la démarche. Les experts ont relevé certains éléments (ex. la durée des études, l'encadrement des étudiants et le déficit de gestion du programme) qui semblaient moins prioritaires aux yeux du CEP. La majorité des recommandations émises par les évaluateurs externes ont été prises en compte dans le plan de mise en œuvre. Une justification est apportée pour les recommandations non retenues par le CEP. Les membres du CCE auraient souhaité qu'une description de la visite d'expertise soit jointe au rapport d'évaluation.

Puisque la formulation finale des recommandations a été réalisée à la suite de la visite d'expertise et tient compte des recommandations des évaluateurs, le CEP n'avait pas à rédiger d'addenda.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des sciences lors de sa séance du 18 janvier 2018.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en février 2018. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences géographiques ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil de la recherche (CR), lors de sa séance du 5 septembre 2018, puis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 19 septembre 2018.

Lors de sa réunion du 2 octobre 2018, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences géographiques.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes